




A quoi sert-il ?

- A définir sa stratégie professionnelle, anticiper des changements ;
- A se situer dans son parcours professionnel ;
- A élaborer son projet professionnel en adéquation avec son état de santé ;
- A valider un choix : évolution de carrière, réorientation, reconversion, reclassement, mobilité, mutation ;
- A préparer et optimiser l'accès à un nouvel emploi.

Les Objectifs

- Dessiner une trajectoire personnelle et professionnelle individualisée compatible avec son état de santé et le marché du travail ;
 - Enclencher une dynamique de projection ;
 - Se préparer à un projet de formation, de validation des acquis de l'expérience, de reclassement, de reconversion et/ou de recherche d'emploi ;
 - Être armé pour une prise de décision éclairée.
- 

EPNAK VALENCIENNES

30 Rue des Frères Danna
59300 Valenciennes



03 27 47 75 00



contact@cpo-valenciennes.epnak.org



www.epnak.org

Pierre **GODET**
Référent Bilan
pierre.godet@epnak.org

Prère de ne pas jeter sur la voie publique



EPNAK

Audace Engagement Agilité



BILAN DE COMPETENCES

Expertise santé - travail

EPNAK VALENCIENNES

Version actualisée du 2 novembre 2021



Les effets de la démarche

- Revalorisation de l'estime de soi par la mise en évidence de ses potentialités ;
- Remobilisation du bénéficiaire dans une dynamique orientée vers et dans l'emploi ;
- Définition d'un projet pérenne tenant compte de la situation de santé et des conditions d'exercice liées au poste de travail ;
- Une véritable feuille de route pour la mise en œuvre de son projet.

Organisation

Le bilan de compétences dure de 20 à 24 heures sur une période de 2 à 3 mois en moyenne.

Il comprend :

- Des entretiens individuels ;
- Des séances de travail adaptées ;
- Un travail personnel (recherche documentaire, rencontre de professionnels...).



La personne : Actrice de son bilan

La personne n'est en aucun cas un sujet d'expertise de la part des conseillers bilan. Au contraire, il s'agit d'une démarche visant à favoriser l'auto-détermination de la personne via l'auto-évaluation (évaluation de type PTAH, auto-évaluation des capacités).

La progression du bilan de compétences est une démarche itérative dans le sens où l'évaluation est concomitante avec la progression de la prestation.

Seules les informations ayant un lien direct et nécessaires avec la prestation peuvent être demandées.

La synthèse des résultats de la prestation est la propriété du bénéficiaire, tout usage social du document de synthèse implique l'accord du bénéficiaire et le respect de la législation en vigueur.

La plus-value de l'EPNAK-Valenciennes

Mise à disposition d'une plateforme pluri disciplinaire :

Une équipe Santé : infirmière, psychologue clinicienne, ergothérapeute, éducateur spécialisé, neuropsychologue, éducateur activité physique adaptée ;

Une équipe insertion socio-professionnelle : chargées d'insertion professionnelle et relations entreprises, chargé d'évolution professionnelle / psychologue du travail, chargée d'ergonomie, référents de parcours ;

Une équipe formation : formateurs spécialisés, ingénieure pédagogique ;

Des plateaux techniques ;

Accueil des personnes en situation de handicap : nos locaux sont accessibles, nos formations adaptées et nos professionnels spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.



Public

Demandeur d'emploi, salarié de droit privé, agent de la fonction publique, travailleur indépendant.
Aucun pré requis.

Délai d'accès

L'établissement vous proposera un 1er entretien téléphonique ou en présentiel dans un délai d'une semaine à compter de la prise de contact.

Coût et financement

Coût : 1680 €

Financement (selon votre situation) :

Pôle emploi (AIF)
OPCO
Employeur
AGEFIPH - FIPHFP - OETH
Financement personnel

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter